

COMITE SYNDICAL

**JEUDI 26 JUIN 2025
à 18 H**

L'an deux mille vingt-cinq, le 26 juin à 18 heures, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal pour la Production et la Livraison Alimentaire de Repas Collectifs, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle à manger du SIPLARC, au 1 rue Saint-Just à Noisy-le-Sec, sous la présidence de Madame Julie GRÜNEBAUM, Présidente en exercice.

Etaient présents :

- Madame Julie GRÜNEBAUM
- Madame Sonia BAKHTI ALOUT
- Madame Françoise CELATI
- Monsieur Théo FONSECA
- Monsieur Gilles THOMAS

Lesquels forment la majorité du Comité Syndical en exercice.

Absents excusés ayant donné mandat : NEANT

Absents excusés : Madame Sissi SAIB DAHLI

Absents non excusés : NEANT

A été désigné secrétaire de séance : Madame Françoise CELATI

2025/06-26 – 02 - RELATION DES DECISIONS PRISE PAR LA PRESIDENTE EN VERTU DES DELEGATIONS DONNEES PAR LE COMITE SYNDICAL

Le Comité Syndical,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant statut de la fonction publique territoriale,

Vu les dispositions des articles L.2122-22, L.5211-2 et 10 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT),

Vu le budget du Syndicat,

CONSIDERANT que le compte rendu de la séance a été produit, signé par la Présidente ainsi que par la secrétaire de séance,

CONSIDERANT que la Présidente appelle les observations, demandes de rectifications et remarques,

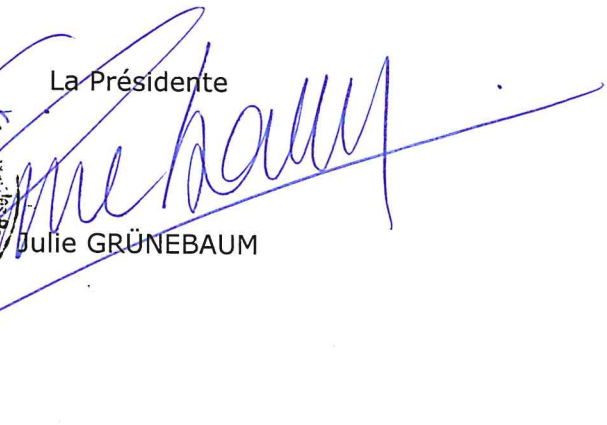
N°25/04-08	28/04/25		contrat de prestation de service de mise à disposition de cartes accréditives de carburant gaz naturel et services associés	
N°25/05-09	05/05/25		contractualisation d'une ligne de trésorerie avec la société CAISSE D'EPARGNE IDF	1 000 000,00 €
N°25/05-10	06/05/25		Rectification matérielle/montant du protocole transactionnel avec la société laurance union primeurs	34 327,56 €
N°25/05-11	14/05/25		contrat de location d'un local commercial/bureau	3000€/trimestre

DELIBERE

Article unique : entérine les décisions prises par la Présidente dans le cadre de ses délégations.

VOTE A L'UNANIMITE

Fait à Noisy-le-Sec, le 26 juin 2025

La Présidente

Julie GRÜNEBAUM

